

tous les Peres, celui de toute l'antiquité & de la plupart des critiques modernes (a); mais ce qu'un *doctor theologiae* ne doit surtout point ignorer, c'est que le 1^{er}. livre des Machabées, livre canonique, au moins selon

sophistarum, qui non omnino de prophetarum fonte potaverit? Apolog. cap. 45.

(a) Voyez Huet, *Démonst. évang.* p. 51, 68.

— Henri Etienne dans son ouvrage *Juris civilis fontes ac rivi*, prouve que la plupart des loix d'Egypte sont tirées de celles de Moïse. — Les rédacteurs de la Bible de Vence, t. 3. p. 98, prétendent que c'est plutôt par les discours & la conversation des Hébreux, que par la lecture, que les Païens ont connu les dogmes & les rites judaïques. Leurs raisonnemens ne sont rien moins que concluans, & il vaut sans doute mieux en croire Flave Joseph, St. Clément d'Alexandrie, St. Justin, Tertullien, St. Cyrille, Eusebe, St. Ambroise, St. Augustin, &c., & surtout le premier livre des Machabées; mais enfin, de quelque maniere que les Païens aient été instruits du contenu des Livres saints, les conséquences sont les mêmes. — Mais, dit Mr. B., comment les Païens auroient-ils pris quelque chose des Juifs puisqu'ils les haïssent? Il oublie en faisant cette objection, l'aversion extrême que les Chrétiens avoient pour les rites païens, qu'ils ont cependant imités, selon lui. Il y a encore cette différence, que la haine des nations contre les Juifs tomboit sur ce peuple plutôt que sur son culte, & que c'étoit précisément le culte païen qui faisoit horreur aux Chrétiens... Cette haine des nations n'excluoit point l'estime qu'elles faisoient des livres judaïques... Et que d'usages se propagent & se communiquent malgré les haines & les antipathies nationales!